

AVENANT A LA CONVENTION NATIONALE D'OBJECTIFS DE PRÉVENTION DU SECTEUR D'ACTIVITÉ "SYLVICULTURE"

Entre :

La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole, ci-après dénommée CCMSA,
domiciliée à Luminem - 19 rue de Paris – CS 50070 – 93013 BOBIGNY Cedex

représentée par son Directeur Général Monsieur François-Emmanuel BLANC
ainsi que par son président Monsieur Pascal CORMERY

d'une part,

Et :

Les représentants des employeurs :

- Fédération Nationale du Bois

représentée par Monsieur Nicolas DOUZAIN DIDIER, Directeur Général

- Entrepreneurs des Territoires

représenté par Monsieur Philippe LARGEAU, Premier Vice-président délégué
FNEDT

- Syndicat National des pépiniéristes forestiers

représenté par Monsieur/Madame

- Forestiers privés de France

représenté par Monsieur Laurent de BERTIER, Directeur Général

- Office National des Forêts

représenté par Madame LENOBLE Stéphanie, Cheffe de Département
Prévention-Santé Sécurité au travail & Action sociale

Les organisations syndicales

- la fédération SNCEA CFE-CGC

représentée par Monsieur Jean-Claude PUYO

- la fédération FNAF CGT

représentée par Monsieur/Madame

- la fédération FGA CFTD

représentée par Monsieur/Madame

- la fédération CFTC-AGRI

représentée par Monsieur Pierre JARDON, Directeur Général

- la fédération FGTA FO

représentée par Monsieur Sylvain VERNIER

d'autre part,

Il est convenu et accepté ce qui suit :

ARTICLE 1

La Convention Nationale d'Objectifs de Prévention « SYLVICULTURE » arrive à son terme le 31 décembre 2023.

Le présent avenant qui **prend effet au 1^{er} janvier 2024**, pour une durée d'un an, prolonge l'actuelle convention.

ARTICLE 2

Durant cette période, sera réalisé un bilan des contrats de prévention signés au 31 décembre 2023.

Fait à Paris, le 11/12/2023

En exemplaires

**La Caisse Centrale de la Mutualité
Sociale Agricole**

Monsieur BLANC



**La Caisse Centrale de la Mutualité
Sociale Agricole**

Monsieur CORMERY



Fédération Nationale du Bois

Monsieur Nicolas DOUZAIN DIDIER
Délégué Général



SNCEA CFE-CGC

Monsieur Jean-Claude PUYO



Entrepreneurs des Territoires

Monsieur Philippe LARGEAU



FNAF CGT

Madame/Monsieur xx

Syndicat National des pépiniéristes forestiers FGA CFDT

Madame/Monsieur xx

Office National des Forêts

Madame LENOBLE Stéphanie
Cheffe de Département Prévention-
Santé Sécurité au travail & Action
sociale

La Cheffe du Département
Prévention-Santé Sécurité au Travail-Action Sociale



Stéphanie LENOBLE

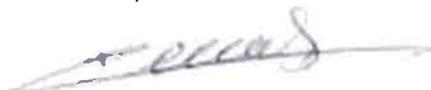
CFTC-AGRI

Monsieur Pierre JARDON



FGTA FO

Monsieur Sylvain VERNIER



Forestiers privés de France

Monsieur Laurent de BERTIER
Directeur Général

